

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 17h06, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 37/1868 :

Mise en place d'activités dans le cadre du Projet Educatif de Territoire/Plan mercredi - approbation de subventions

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, FERDE Thérèse, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, POPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (représentée par Madame ROUVRAIS Simone), NASSIBOU Guilaine (représentée par Monsieur POTIN Philippe), KHELIF David (représenté par Madame HOARAU Denise), VAYABOURY Jean Patrick (représenté par Monsieur TEVANEE Jean François), BELLON Stéphen (représenté par Monsieur DIJOUX Stéphan).

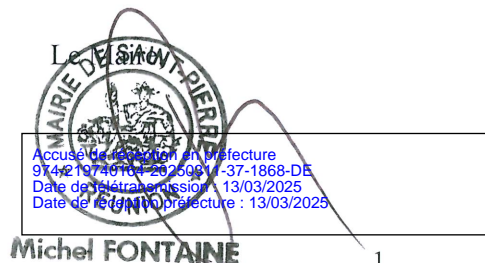
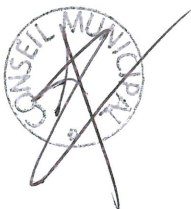
ABSENTS :

MM. BALZANET Jonhy, LORION David, MOREL Didier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 14 mars 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 04 mars 2025.



Affaire n°37/1868 : Mise en place d'activités dans le cadre du Projet Educatif de Territoire/Plan mercredi - approbation de subventions.

Direction de la Vie Educative et de l'Administration

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre s'est engagée à mettre en oeuvre un Projet Éducatif de Territoire (PEdT) / Plan mercredi, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du jeudi 12 septembre 2024 - affaire n°34/1669.

Le PEdT est un levier essentiel visant à dynamiser l'offre éducative, renforcer la cohésion sociale et contribuer à la réussite et au bien-être des enfants et des jeunes.

C'est pourquoi, la Ville souhaite la mise en place d'activités éducatives complémentaires à celles déjà conduites sur le territoire via le lancement d'appels à projets s'appuyant sur les parcours éducatifs définis en quatre domaines distincts :

- Activités artistiques et culturelles
- Activités sportives, de loisirs et de bien-être
- Activités scientifiques, numériques, linguistiques
- Activités sur la citoyenneté, l'histoire réunionnaise et le développement durable.

Les actions retenues, suite aux appels à projets se dérouleront de mars à juillet 2025 et concerneront le public scolarisé de 3 à 11 ans :

- pour le PEdT à minima sur un jour de la semaine au choix du porteur de projets sur les temps méridien et du soir
- Pour le Plan mercredi sur un temps maximal de 4h00 par mercredi

Sur les dossiers de candidatures reçues, deux opérateurs ont répondu aux critères d'appréciation définis dans les appels à projets, selon les modalités suivantes :

Structures	Activités	Ecoles concernées	Montant subventions
Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pierre	PEdT « -Activités culturelles et artistiques -Activités sportives -Activités scientifiques et linguistiques »	Georges SAND Iris HOARAU Georges BRASSENS Eugène DAYOT Charles CROS Evariste DE PARNY Alfred ISAUTIER	80 000,00 €
	Plan mercredi	Indira GANDHI CELIMENE Raymond MONDON Pablo PICASSO	40 000,00 €
Association Ecole Klé de Sol	PEdT « Activités artistiques et culturelles »	Pablo PICASSO Jean-Paul SARTRE Henri LAPIERRE Raymond MONDON	8 735, 20 €
		TOTAL	128 735,20 €

Le financement est opéré par prélèvement sur les lignes budgétaires :

N° 213 65748 21 RE25000016

N° 213 657363 21 RE25000017

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250311-37-1868-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- DE VALIDER la mise en œuvre des activités retenues suite aux appels à projets du
Projet Educatif de Territoire/Plan mercredi, pour le premier semestre 2025
- D'APPROUVER la participation financière de la Ville selon les modalités suivantes :
 - 88 735,20 € pour les activités du PEdT
 - 40 000,00 € pour les activités du Plan mercredi.
- D'APPROUVER les conventions annexées
- D'AUTORISER, lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre
personne dûment habilitée, dans son domaine de compétences, à SIGNER tout document se
rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE